

## **COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU MARDI 25 AOUT 2020 – 20 H 30**

Pour affichage public conformément à l'article L2121-25 du CGCT

### **Etaient présents :**

Marie BERTHOUMIEU

Christiane LASCOUX

Jérôme LANDES

Maurice ANDRIEU

Christian FABRE

Marylène HARANG

Alain ROUGIE

Secrétaire de séance : Marylène HARANG, en absence d'autre candidature.

Avant de démarrer la séance, Mme le Maire demande l'autorisation de rajouter 5 délibérations à l'ordre du jour : Il s'agit de :

- Désignation du représentant de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) au sein du Grand Figeac
- Gestion de la Régie de la Commune
- Facturation mensuelle des charges relatives à la collectes des ordures ménagères et de la consommation d'eau incombant aux locataires
- Signature d'un contrat avec EMPLOI SERVICES de Gramat pour le nettoyage des bâtiments publics (Mairie, Salle des fêtes, église)
- Sécheresse et canicule 2020

### **7 VOIX POUR**

Mme le Maire fait lecture du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal qui s'est tenue le 7 juillet 2020 et le met au vote.

### **7 VOIX POUR**

#### **1/ Dénomination des voies et places publiques de la commune d'ALBIAC**

Mme le Maire rappelle que le SDAIL a accompagné les élus dans la mise en œuvre du projet d'adressage communal qui a pour but de faciliter le repérage, le travail des préposés de la Poste, des secours et des autres services publics ou commerciaux, d'identifier clairement les adresses de toute la commune et de procéder à leur numérotation. Mme le Maire insiste sur le travail qu'a fait M. Pascal VAUTROT dans le cadre de ce dossier. Il s'agit maintenant d'arrêter définitivement le nom des voies et places publiques de la commune pour mettre en place la signalétique adéquate.

Les élus présents décident à l'unanimité de procéder à la dénomination des voies communales et d'adopter les dénominations suivantes :

Nom_Voie	No_Ref_Carte
Route de l'Hopital	1
Route d'Aynac	2
Route de Thémines	3
Route des Camps Fols	4
Route de Bel Air	5
Route de Bio	6
Route d'Aygues	7
Route de la Peze	8
Rue Traversière	9
Rue Buissonnière	10
Chemin de Font Bonne	11
Route du Point du Jour	12
Route de Champ Petit	13
Route de Carayol	14
Route de Rueyres	15
Chemin Las Bouygues	16
Chemin d'Arcoutel	17
Chemin de Nicoule	18
Impasse de la Fontaine	19
Chemin du Gué	20
Chemin de Goudounesque	21
Rue du Presbytère	22
Place Saint Pierre	24
Place de la Mairie	25
Impasse de la Châtaigneraie	27

## 7 VOIX POUR

### 2/ Désignation du représentant de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) au sein du Grand Figeac

Mme le Maire explique que la CLECT a pour mission d'évaluer les charges et les ressources transférées à la suite d'un transfert ou d'une restitution de compétences entre les communes et la communauté. Elle est créée par l'organe délibérant de la communauté qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers. Elle est composée des membres des conseils municipaux, notamment les membres siégeant au conseil communautaire. Il y a lieu aujourd'hui de désigner le ou la représentante pour siéger au sein de cette commission. Afin de respecter une cohérence des

travaux entre la commission communautaire des finances et la CLECT, Mme le Maire propose sa candidature.

**7 VOIX POUR**

### **3/ Gestion de la Régie de la Commune à Mme Stéphanie LACROIX**

Suite au départ de Mme SINGLARD, Mme le Maire indique qu'il y a lieu de délibérer afin de confier la gestion de la Régie de la Commune à Mme Stéphanie LACROIX. Elle aura en charge l'encaissement des recettes des photocopies et de procéder à leur remise en caisse à la Trésorerie de Lacapelle-Marival.

**7 VOIX POUR**

### **4/ Facturation mensuelle des charges relatives à la collectes des ordures ménagères et de la consommation d'eau incombant aux locataires**

Jusqu'à présent, les charges relatives à la collecte des ordures ménagères et à la consommation d'eau sont demandées lorsque la commune reçoit les factures, ce qui pose des difficultés de refacturation lors des arrivées et des départs des locataires des logements communaux. Mme le Maire demande de délibérer afin que ces charges soient dorénavant facturées mensuellement et qu'un réajustement soit fait à la réception des factures.

**7 VOIX POUR**

### **5/ Signature d'un contrat avec EMPLOI SERVICES de Gramat pour le nettoyage des bâtiments publics (SDF, Maire et Eglise)**

Mme le Maire indique que jusqu'à l'année dernière, la commune faisait appel à un auto-entrepreneur pour réaliser le nettoyage des bâtiments publics une à deux fois par an. Cette entreprise n'existant plus, nous n'avons plus personne pour effectuer cette prestation. Mme le Maire propose de faire appel à EMPLOI SERVICES de GRAMAT qui nous a fait parvenir un devis. Il faudra payer un abonnement annuel de de 55 € et l'heure de nettoyage coûte 20,20 € TTC.

**7 VOIX POUR**

### **6/ Reconnaissance de calamité Sécheresse et canicule**

M. LANDES, 2<sup>ème</sup> adjoint, demande que la commune soit reconnue en situation de calamité sécheresse et canicule pour l'année 2020.

**7 VOIX POUR**

### **INFORMATIONS DIVERSES**

- L'audience au Tribunal d'Instance de Figeac relative à l'affaire qui oppose la Commune d'Albiac à Mme STAELHIN aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> OCTOBRE à 9 H 30

- Me BOULLOCHE, l'avocat de la commune, dans l'affaire qui l'oppose aux Consorts ANDRE concernant le CR13, a fait parvenir à la cour de Cassation le mémoire qu'il a rédigé.
- La Commune a fait parvenir son dossier de candidature pour participer au concours « Villes et villages étoilés ». Mme le Maire indique que le dossier a été suivi essentiellement par M. Pascal VAUTROT.
- Le vendredi 13 novembre aura lieu une veillée organisée par le PNRCQ sur le thème « noms de lieux, noms de pierres »
- Une demande de la famille ANDRE a été faite pour la réalisation d'une sortie sur l'aire des poubelles située près de la Croix St Pierre. Demande refusée en raison des problèmes de sécurité présents sur cette aire dédiée aux différentes collectes de déchets.
- La signature de la vente du lot 12 est intervenue le jeudi 20 août dernier. Les travaux de la maison de Mr BIBROWITZ et Mlle JOUANTOU démarreront début octobre. La terre qui était située sur le terrain a été enlevée en totalité dont une partie (40 m<sup>3</sup> a été achetée par M. Régis BAYNAT demeurant à Mondou – 46500 ISSENDOLUS)
- Mme le Maire indique qu'elle a reçu un appel de la Gendarmerie de Livernon indiquant que M. Yves ANDRE devra payer la somme de 50 € à la commune. Faute de quoi, il sera poursuivi pour dégradation de biens publics.
- Mme LASCOUX indique qu'elle a participé à la 1<sup>er</sup> réunion de la communauté des communes au cours de laquelle M. Vincent LABARTHE a été réélu Président du GRAND FIGEAC.
- Mme le Maire a participé à la dernière réunion au SIAEP de Thémines
- M. LANDES indique que les travaux sur la VC 1 (route de Thémines) sont terminés (pose de bicouche).
- Mme HARANG indique que l'aire des poubelles d'Aygues et de la Pèze a été déplacée de façon à mieux sécuriser les agents de collecte. S'agissant de l'aire au carrefour de la route d'Aynac / Route de Bio / Route de Rueyres, il y a lieu de la déplacer de quelques mètres afin d'atteindre les mêmes objectifs sécuritaires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 30.